

## **AVIS PUBLIC**

### **DÉROGATION MINEURE**

**AVIS** est par les présentes donné que le conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, lors de sa séance ordinaire qui sera tenue le 10 février 2020 à 19 h, à la salle du conseil sise au 555, rue Chabanel Ouest, bureau 600, Montréal, statuera sur une demande de dérogation mineure relative à l'immeuble portant le numéro 9800, avenue Péloquin, lequel est érigé sur le lot 2 496 848 du cadastre du Québec.

Cette dérogation mineure autoriserait l'installation d'escaliers extérieurs en marge latérale gauche à moins de 1,2 mètre de la limite de terrain, et ce, malgré le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274).

Toute personne intéressée pourra être entendue par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande au cours de cette séance.

Pour information, veuillez-vous adresser à la Direction du développement du territoire : 514 872-3020.

**FAIT** à Montréal, le 22 janvier 2020.

Le secrétaire d'arrondissement,  
Chantal Châteauvert